

Par courriel

Montréal, le 08 décembre 2016

**Objet : Demande d'accès concernant les lots suivants : Terrain vacant. Lot :
1 993 186, cadastre du Québec, Lots : 143, 144, 144-14, Cadastre de la
Paroisse de Pointe-Claire, Montréal**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 22 septembre, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Rapport d'intervention d'urgence, 05 avril 2016, 2 pages.
2. Rapport d'inspection, 17 mai 2011, 4 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès
aux documents

1 Identification

Date de l'événement : 2016-03-26	Heure de l'événement : h	
Date du signalement : 2016-04-04	Heure du signalement : 08 h 39	
Date de l'intervention : 2016-04-05	Heure de début : 08 h 45	Heure de fin : h
Intervenant d'urgence : Sylvie Denis		
Accompagné de :		

N° intervention : 301026579	Type d'intervention : Intervention d'Urgence-Environnement (signalement)
N° gestion documentaire : 7110-06-16-66102-010	N° du rapport d'urgence : 401342464
N° demande : 200394985	Type de demande : Urgence
Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	
Objet de l'intervention : KIRKLAND Rapport de rejet d'halocarbure de fréon R-507 (Trifluoroéthane 50%, Pentafluoroéthane 50%) de 114 kg survenu au 16 900, autoroute Trans-Canada chez Provigo	

Signalement

Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
Éric Tourangeau	Responsable	Service Lesage	(514) 337-3585

Lieu

Nom du lieu : Provigo Le Marché	
Nom usuel du lieu : Provigo	
N° du lieu : X2159733	Type de lieu : commerce
Localisation du lieu : Adresse du lieu : 16900, route Transcanadienne Kirkland (Québec) H9H 4M7	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :	
Milieu impacté : <input type="checkbox"/> Eau <input checked="" type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Sol	Infrastructure : <input type="checkbox"/> Souterraine <input type="checkbox"/> Surface

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Provigo Distribution inc.		400, avenue Sainte-Croix Saint-Laurent (Québec) H4N 3L4	Y2008436

Conditions météo SO

Produits en cause Ajouter un produit SO

Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité
Fréon R-507 (Trifluoroéthane 50%, Pentafluoroéthane 50%)	3163	2.2	gaz	approximative	114		kg

Organismes impliqués (Personnes rencontrées) SO

Photos numériques SO

Autres pièces annexées au rapport SO

Échantillons SO

2 Journal des opérations (rapport détaillé)

Date	Heure	Activités
1	2016-04-04 08 h 39	<p>De : Éric Tourangeau Service Lesage</p> <p>À : Urgence-Environnement (télécopieur)</p> <p>C'est Éric Tourangeau, Service Lesage (514-337-3585) qui nous transmet par télécopieur un rapport de rejet d'halocarbure de fréon R-507 (Trifluoroéthane 50%, Pentafluoroéthane 50%) de 114 kg survenu au 16 900, autoroute Transcanada (aussi route Transcanadienne et Félix-Leclerc) chez Provigo à Kirkland. La fuite est survenue sur un flare sur pump out 3way cond. brisé. Tout a été réparé.</p>

3 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO**4 Conclusion**

Tout est revenu à la normale.
*Voir : Rapport Service Lesage

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO**5 Recommandations**

Ainsi, je recommande de FERMER l'intervention

Autres éléments pertinents

 SO

Rédigé par : Sylvie Denis

Signature : *Sylvie Denis*

Date de signature : 2016-04-05

6 Vérification du rapport d'urgence

Approuvé par : Yannick Jean

Fonction : Adjoint au Coordonnateur des urgences environnementales

Signature :

Date :

Commentaires :

SAGO effectué le 2016-04-05
Dossier terminé le 2016-04-05

1. Identification

Date de l'inspection : 21 décembre 2010 Heure d'arrivée : 15 h 23 Heure de départ : 15 h 31
 Inspecteur : Maud Bouthillette Accompagné de :

N° intervention : 300633599 Type d'intervention : inspection
 N° gestion documentaire : 7316-06-01-00156-01 N° du rapport d'inspection : 400787454
 N° demande : 200295099 Type de demande : plainte à caractère environnementale
But de l'inspection : Vérifier le bien fondé de la plainte à l'effet que des neiges usées seraient disposées dans un lieu non autorisé et seraient poussées dans un boisé.

Lieu inspecté

Nom du lieu : Stationnement du Loblaw Kirkland
 Nom usuel du lieu :
 N° du lieu : X2124603 Type de lieu : dépôt de neiges usées
 Localisation du lieu inspecté : 16900, Transcanadienne Kirkland, Québec H9H 4M7
 Coordonnées géographiques du lieu : s.o.

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
s.o.			

Conditions météo

Nuageux, faible neige.

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.
 Mode d'identification : verbale preuve de statut
 But expliqué à/Identification faite auprès de :

Plainte

Plaignant rencontré : oui non s. o.

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 10 Nombre de photos annexées au rapport : 6

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par **Maud Bouthillette** avec un appareil photo de type **Nikon Coolpix L16 Mega Pixels 6.2 PowerShot A85**. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : **M:\Rég-06\bouma23\7316-06-01-0015601\2010-12-21**

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants	
<input type="checkbox"/> eau				
<input type="checkbox"/> air				
<input type="checkbox"/> sol				
<input type="checkbox"/> matières résiduelles				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles				
<input type="checkbox"/> flore				
<input type="checkbox"/> faune				
<input type="checkbox"/> pesticides				
<input type="checkbox"/> autre, précisez				
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

3. Description de l'inspection

Arrivée sur les lieux, je constate que de la neige usée est accumulée dans la portion extrême ouest du stationnement du Loblaws. (photos 1-3) la neige est aux abords d'un petit boisé adjacent au stationnement, mais la neige, quoique étant à proximité, n'empiète pas sur les arbres. (photos 4-5-6) Les stationnements du Loblaws et de l'autre commerce voisin ne sont pas liés entre eux. Il faut donc passer par la route TransCanadienne sur une courte distance afin de circuler d'un commerce à l'autre. (photo 2)

Malgré la neige des derniers jours, les deux stationnements sont bien déneigés et je n'observe aucun chargement de neige. Selon la réglementation, les commerces ont le droit d'accumuler la neige à un endroit de leur stationnement. De plus, la neige peut être transportée d'un stationnement à un autre pour autant que les camions puissent circuler à l'intérieur même des stationnements.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

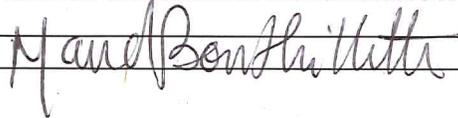
5. Conclusion

Aucune infraction n'a été constatée lors de mon inspection.

6. Recommandations

Un rétroinformation a été faite au plaignant le lendemain soit, le 22 décembre. Je l'invite à me rappeler s'il constate d'autres transports de neiges usées entre les stationnements des commerces et de prendre des photos s'il le peut.

Signature :

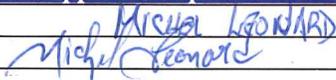


Date de rédaction : 17 mai 2011

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par :

Signature :



Fonction :

Date :

COORDONNATEUR

21 mai 2011

Commentaires :

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : 103.jpg

Description : Neiges usées déposées dans la stationnement du Loblaws.



Photo no : 2

Fichier : 106.jpg

Description : Tout près de la route Transcanadienne.



Photo no : 3

Fichier : 105.jpg

Description : Ce secteur du stationnement semble utilisé pour y amasser les neiges usées.



Photo no : 4

Fichier : 104.jpg

Description : Neiges usées.



Photo no : 5

Fichier : 097.jpg

Description : Neiges usées autre point de vue.



Photo no : 6

Fichier : 098.jpg

Description : Idem.

